

« LA RIGUEUR BUDGÉTAIRE ET LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN ALGÉRIE »

CHAIB BAGHDAD¹, KHOUANI LEILA² TABTI KHADIDJA³

INTRODUCTION

Les dernières turbulences de l'économie internationale ont prouvé que les promesses des experts et responsables des institutions financières internationales (FMI et Banque Mondiale) sur la stabilité économique, les performances remarquables de quelques économies mondiales, la bonne tenue des économies avancées et développées, ont, toutes volé en éclat et se sont évaporées depuis l'émergence de la récente crise financière de 2008 qui a mis à nue la fragilité et la vulnérabilité de certaines économies qu'on croyait, pourtant, infaillibles et intouchables en termes de chocs externes.

Les dernières informations économiques indiquent que les économies européennes semblent être les plus touchées et contaminées par les effets de cette crise, particulièrement celles de l'Union Européenne, à l'exemple de la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Espagne et bien d'autres, mettant, de ce fait, une pression supplémentaire sur les budgets et les finances publiques des économies concernées, et exhortant les décideurs locaux à réfléchir sur une politique budgétaire la plus appropriée et adéquate possible pour, non seulement faire face à ce type de manifestation spontanée des crises financières, mais aussi d'assurer une certaine soutenabilité et durabilité de celle-ci, dans un contexte économique international qui ne pardonne pas économies vulnérables.

1 Professeur, faculté d'économie, Université de Tiemcen.

2 Maître de conférences A, faculté d'économie, Université de Tiemcen

3 Doctorante, faculté d'économie, Université de Tiemcen

réflexion critiques », in forum portant sur l'université et l'entreprise des convergences pour quelles actions ensembles ? SONATRACH CPE Ain El Bya, Oran, le 4 – 6 juin 1995, 7°

Communication, p3.

BOURJOLLY J-M., FETHIERE, J TOUSSAINT P. « système éducatif Haïtien », in PIERRE (2010), « construction d'une Haïti nouvelle », Editeur scientifique, presses internationales polytechnique.

<http://www.cedec.ca/index2.php?id=21> Accédé le 9 novembre 2013

FERFERA M Y et Ouchalal H(2004) Ingénieurs et marché du travail. Formation adaptative et insertion des diplômés au sein de l'entreprise publique algérienne (référence au cas de la SONELGAZ). Les cahiers du CREAD N°66- 67, pp 83-108

KHELFAOUI.H(2006) *L'intégration de la science au développement : expériences maghrébines*, (direction), Paris : Publisud, 246 pages, p 41

JEQUIER. N (1976) *appropriate technology, problems and promises*, development center of the organisation for economic cooperation and development, Paris.

Ouchalal H, Khelfaoui H, Ferfera Y(2006). Situation de la R&D dans l'industrie algérienne. Cas de trois entreprises publiques. Ouvrage collectif coordonné par H.Khelfaoui, l'intégration de la science au développement. Expériences Maghrébines. Paris : Publisud, 261pages.

<http://www.unesco.org/new/fr/unesco/> UNESCO 2010, "L'état actuel de la science dans le monde" Rapport sur la science, 2010. Accédé le 22 octobre 2013.

peuvent jouer les élites intellectuelles installées à l'étranger dans le développement économique et social du pays. « C'est ce qui s'est produit en République de Corée par le passé et se produit actuellement en Chine et ailleurs. L'objectif est d'encourager la diaspora à utiliser les compétences acquises à l'étranger pour apporter des changements structurels dans leurs pays d'origine » (UNESCO, 2010). L'Algérie pourrait même faire appel aux enseignants retraités de la diaspora qui pourraient se rendre utiles en contribuant à relever le niveau d'enseignement (Esma. Aimeur, 2011), afin de pouvoir former un potentiel de cadre compétent, ayant un esprit innovant.

Enfin, nous pensons qu'il est temps d'accroître les relations université entreprise algériennes pour stimuler la créativité et la croissance.

Nous sommes à l'ère des nouvelles révolutions technologiques, et de l'économie basée sur le savoir et la connaissance, la performance sera désormais dépendante de la qualification de la ressource humaine. Dans ce contexte, l'Algérie devrait prendre une place et ne pas se laisser distancer dans les classements internationaux. Il convient à l'université algérienne d'accorder une grande importance à la recherche scientifique et d'assurer un enseignement de qualité, qui va produire en retour des dividendes inestimables en regard de ce qui y a été investi, dividendes qui se traduisent en points de pourcentage d'amélioration de la productivité, c'est-à-dire une création de richesse (Bourjolly et al. 2010)

Références bibliographique

AIMEUR A(2011), le développement universitaire : facteur d'innovation, in ouvrage collectif sous la direction de TAÏB HAFSI, le développement économique de l'Algérie expériences et perspectives éditions Casba, Alger, pp 356-380

BENBEKHTI O(1993), l'université et l'esprit d'entreprise : pour un maillage de la formation, in cahiers du CREAD N°33, 1^{er} trimestre, p97-104

BENHASSINE M L(1995) « les relations entre l'université et l'entreprise : analyse et

Les deux pôles (université / entreprise) sont donc condamnés à travailler ensemble, si ils veulent aller dans le sens de la valorisation des compétences nationales.

Si l'université algérienne ne joue pas son rôle de structure d'appui en matière de R&D aux entreprises industrielles, ces dernières ne mobilisent pas suffisamment de moyens pour capter les ressources scientifiques et techniques disponibles à l'université. En effet, le cloisonnement entre les deux secteurs va s'accroître d'avantage (Ouchalal H, Khelfaoui H, Ferfera Y(2006).

Concernant, le partenariat scientifique université - entreprise, nous constatons l'absence de passerelles entre le système de formation initiale (universitaire) et les entreprises. Ceci renforce le cloisonnement entre les deux pôles ; les initiatives au rapprochement restent du type individuel et souffrent souvent du manque de cadre officiel.

Tel qu'il a été confirmé par H KHELFAOUI, le partenariat scientifique université / entreprise algériennes reste un discours purement idéologique, et l'impact social de la recherche ne dépasse pas celui que peut générer un « discours sur la science » éternellement recommencé, et accaparé dès les premières années de l'indépendance par la classe politique.

De manière générale, plus de cinquante ans après l'indépendance, le partenariat université – entreprise est à l'état embryonnaire ; et l'université se consacre pour l'essentiel à des missions de formation et reste jusque là relativement à l'écart de la problématique de la recherche et du développement et d'innovation technologiques.

Nous pensons qu'il est temps de procéder à une réforme radicale et en profondeur de l'université algérienne et de mettre l'accent sur le rôle important que

En bref, les entretiens réalisés par le même auteur font ressortir que l'institution universitaire, professeurs de tous rangs et l'encadrement administratif, attache une grande importance aux perspectives d'application de la recherche.¹

En résumé, les chercheurs universitaires sont généralement assez ouverts aux possibilités d'exploitation commerciale des résultats de la recherche. Chose qu'il faut encourager par tous les moyens possibles. D'ailleurs, certaines universités émergentes, qui sont à la recherche d'ouverture sur leur environnement, signent des conventions avec les wilayas où elles sont installées, tel est le cas des universités de Tlemcen, de Sétif, d'Annaba, et de Batna, ... « Dans les centres de recherche, cette tendance est de plus encouragée par des dispositions récentes qui accordent une participation des chercheurs à hauteur de 15% des recettes liées aux contrats commandités. Dans les universités, bien que leur statut ne permette pas encore ce type de stimulants, « faire rentrer de l'argent » dans les laboratoires est bien vu, et un tel résultat est considéré comme une preuve de performance ».²

Conclusion

L'université algérienne conçoit toujours l'enseignement comme sa mission principale voire exclusive. La recherche n'y apparaît que comme une fonction subordonnée.

Jusqu'à l'heure actuelle, la collaboration du secteur de formation et de recherche avec les entreprises est faible et le transfert de connaissances vers le monde industriel est insuffisant.

Nous pensons qu'il est temps de jeter un pont entre recherche de base (scientifique et académique) et recherche action (recherche sur le terrain). Et d'établir une étroite relation entre le système de formation universitaire et le système productif algériens.

1 KHELFAOUI, H, op cit, pp 46, 47

2 Idem, p47

Le deuxième dispositif institutionnel qui lie la recherche scientifique au développement technologique est apparu dans les canevas même des projets de recherche, car l'un des critères de leur validation réside dans leur pertinence économique et sociale. En effet, chaque projet de recherche doit démontrer son applicabilité technico-économique ou son apport à la vie sociale. En dépit, du fait que ce critère n'oblige pas les chercheurs particulièrement les universitaires à négocier leur projets avec des partenaires extérieurs, il les contraint par contre à être à l'écoute des entreprises, à s'informer de leurs besoins et de leurs problèmes (H. Khelfaoui, 2006).

Il est donc clair qu'en matière de dispositif institutionnel, le partenariat recherche - industrie est aussi outillée que ce qu'il peut exister dans les pays développés. La question du partenariat université - entreprise a mobilisé tant de débats depuis l'indépendance, autour de la problématique de l'adéquation formation - emploi dans un premier temps, puis autour de l'innovation depuis le début des années 1990.

Le principe de base de la politique scientifique, d'une recherche au service du développement, n'est contesté par personne, et le lien de la recherche au développement est un point de consensus largement partagé, notamment chez les chercheurs de la nouvelle génération. (H.KHELFAOUI, 2006)

Les nombreuses enquêtes réalisées par H.KHELFAOUI¹, ont révélé une adhésion claire des universitaires et des chercheurs (toutes catégories confondues) à cette collaboration. Il confirme aussi que les universitaires interviewés se montrent plutôt très motivés par une éventuelle exploitation commerciale des résultats de leur recherche.

¹ Projet, dont nous avons fait partie, « pratiques et politiques d'innovation », enquête « institutions scientifiques », CREAD, 2004.

L'organigramme ci-dessus reflète clairement l'existence de liens qui devraient organiser la collaboration entre les universités et leur environnement. Il représente les structures existantes en 2003, cependant les liaisons hiérarchiques et fonctionnelles que l'on y voit remonte en fait aux années 1970. En réalité, c'est les structures qui se sont multipliées, et ont changé à maintes reprises d'appellation et de rang hiérarchiques. En bref, les changements ont affecté l'organisation, mais pas les principes (H.KHELFAOUI, 2006). A titre d'exemple, les activités du Conseil National de la Recherche Scientifique et Technique, chargée de l'animation et de coordination de relation science – industrie, sont confiées à partir de 1998 aux trois agences ayant une présence et une meilleure prise sur le terrain à savoir : l'agence nationale de développement de la recherche en santé (ANDRS), l'agence nationale de développement de la recherche universitaire (ANDRU), et notamment l'agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET)¹.

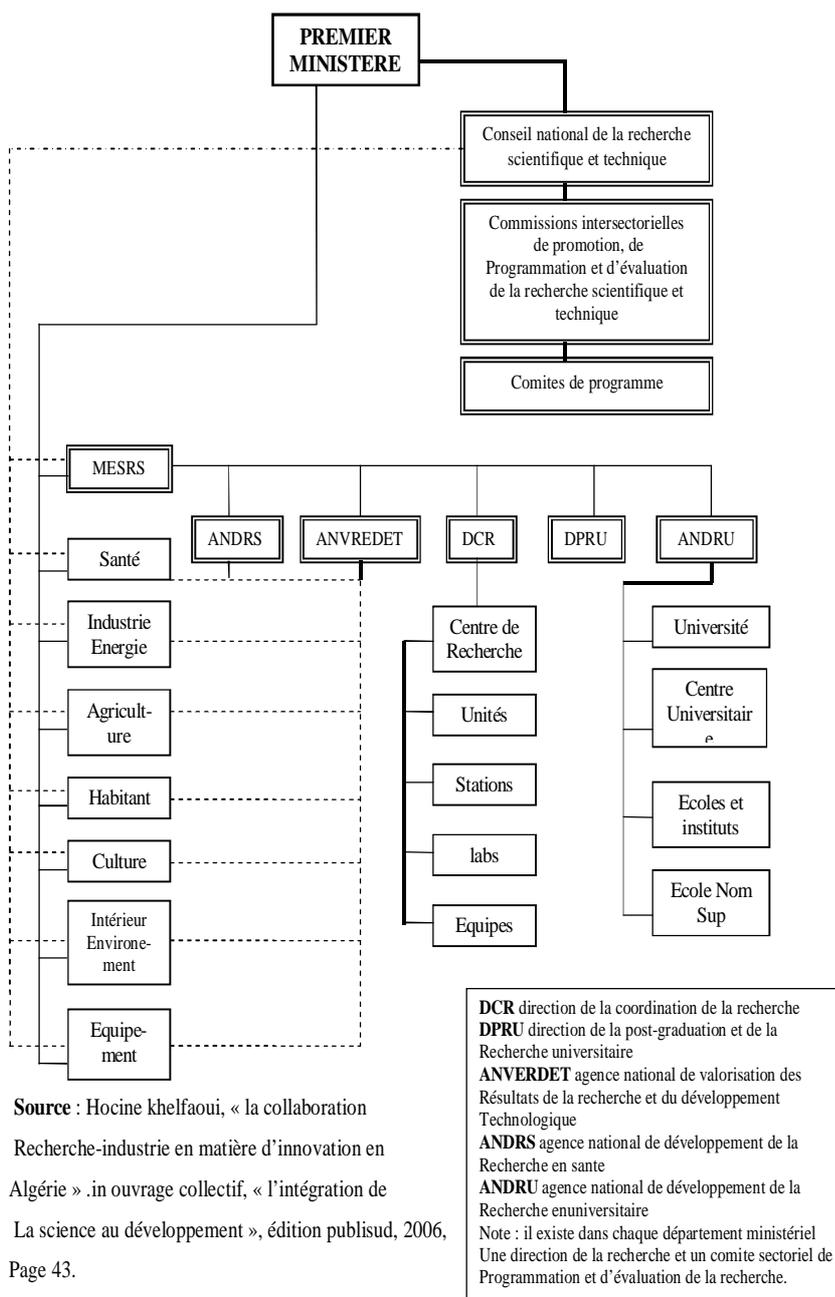
L'agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET) a créée à son niveau une « cellule de valorisation » composée de 2/3 de personnalités scientifiques, ayant une expérience de coopération avec les secteurs « socio-économiques, 1/3 de personnalités scientifiques et /ou techniques appartenant aux opérateurs socio –économiques, ouverts sur la recherche, et représentants des chambres de différentes professions : industrie, agriculture, artisanat, pêche...

Cette cellule de valorisation créée par l'ANVREDET est principalement dédiée à « l'interface recherche – industrie » dont les membres sont censés maîtriser les problèmes qui se posent en amont de l'innovation à savoir : propriété intellectuelle, engineering juridique et financier, marketing...²

1 H.KHELFAOUI, op cit, p 44

2 Idem, pp 44 - 45

Figure N° : l'organigramme national de la recherche



Source : Hocine khelfaoui, « la collaboration Recherche-industrie en matière d'innovation en Algérie ». in ouvrage collectif, « l'intégration de La science au développement », édition publisud, 2006, Page 43.

sement qui rendront performante la relation formation/emploi, et partant décroiseront les deux systèmes¹.

2 Les fondements institutionnels de l'articulation recherche scientifique-développement technologique

Dans l'objectif d'orienter la recherche scientifique vers le développement technologique, deux dispositifs institutionnelles ont été mis en œuvre dès le début des années 1970.

La première disposition consiste en l'établissement d'un lien institutionnel entre la recherche et sa finalité économique et sociale. Ce dispositif, mis en place en 1970 par l'office National de la Recherche Scientifique (ONRS), définit les objectifs de la recherche principalement par son apport au développement économique et social. «Ce lien apparaît clairement quand on examine l'organisation formelle du dispositif national de recherche, ainsi que l'ensemble des textes de loi régissant cette activité depuis sa création² consacré par les organigrammes formels et les textes de loi, il est largement partagé et accepté par les gestionnaires et les chercheurs, en particulier ceux de la nouvelle génération, qui ont découvert à l'occasion d'études doctorales ou de voyage de travail à l'étranger, l'étendu et la densité des collaborations entre les universités et les entreprises »³.

L'édification et la structuration du système national de la recherche scientifique et technique (SNRST) est présenté par le schéma synoptique suivant :

1 O. Benbekhti, *l'université et l'esprit d'entreprise : pour un maillage de la formation*, in cahiers du CREAD N°33, 1er trimestre 1993, p97-104

2 Principaux textes régissant les activités de recherche, promulguées ces 15 dernières années : - Décrets exécutif N° 95 - 177 du 24 novembre 1995, portant modalité de fonctionnement du Fonds National de développement de la Recherche Scientifique et technologique » modifié et complété par le décret exécutif N° 99 - 73 du 11 avril 1999 et la loi 08 - 05 du 23 février 2008 modifiant et complétant la loi N° 98- 11 du 22 août 1998 portant loi d'orientation et de programme à projection quinquennale sur la recherche scientifique et le développement technologique 1998 - 2002

3 H. KHELFAOUI, *op. cit*, p 42

l'encadrement d'au moins un magister soutenu, ainsi que la publication de deux articles.

Dans ces conditions, en dépit des dispositifs institutionnels mis en œuvre, le critère de la pertinence économique et sociale des projets de recherche, l'importance des moyens financiers mis à la disposition de la recherche depuis la loi de 1998 et le volontarisme des enseignants et des dirigeants d'université, la recherche universitaire reste autonome par rapport aux entreprises.

Dans ce contexte, de nombreuses expériences de coopération sont « avortées », selon les enseignants universitaires à cause de l'incapacité « des entreprises à entreprendre » ou à l'incapacité des décideurs à affronter le risque qu'implique toute nouvelle technologie (H.KHELFAOUI, 2006).

La relation université / entreprise, dans le contexte qui prédomine actuellement, est liée à des circonstances historiques et économiques. Ces dernières peuvent apporter un éclairage sur l'état de cette relation.

Afin de remédier à cette situation, il convient de définir une nouvelle relation, entre les deux pôles (université - entreprise), permettant une collaboration mutuelle principalement pour la formation d'un potentiel de cadres qualifiés aptes à transformer les efforts de recherche scientifiques aux actes d'innovation technologique et capable de provoquer le changement au sein du milieu industriel algérien.

Dès lors, il y a urgence à combiner la formation à l'université avec la formation dans et par l'entreprise. Ceci d'autant qu'elles sont pratiquées toutes les deux (à relativement grande échelle) depuis assez longtemps. En réalité toutes les grandes entreprises algériennes ont pratiqué la formation de façon plus au moins systématique.

En d'autres termes, le terrain existe et l'expérience est assez riche de part et d'autre pour entamer des actions de complémentarité, d'intégration et d'enrichis-

la mission principale de l'université est l'enseignement ;

- 2- Les universités inscrivent leur partenariat avec les entreprises dans le cadre de projets de recherche préalablement formulés par elle-même. Les projets de recherche, que les chercheurs universitaires présentent aux entreprises, ont des préoccupations purement scientifique, ce qui rend difficile et parfois même impossible l'implication des ingénieurs et techniciens de l'entreprise à la réalisation de ces projets.

En bref, les conventions réalisées entre les universités et les entreprises sont vagues et ne définissent pas clairement le cahier de charge technique de l'entreprise, c'est-à-dire la contribution des ingénieurs et techniciens à la réalisation du projet.

- 3 – Au sein des universités la recherche – action est en bute aux critères qui régissent la carrière des universitaires. Ces critères sont plus favorables à l'enseignement et à la recherche académique qu'à l'innovation. Certains enseignants universitaires pensent que l'innovation et la publication sont en concurrence, il faut donc opter pour l'une des deux, mais pas les deux à la fois. Il y a d'autres enseignants qui trouvent que ce n'est pas évident qu'un brevet puisse faire l'objet d'une publication.
- 4 La fuite massive des professeurs a engendré au sein de l'université une Pénurie considérable d'enseignant du rang magistral¹. De même que pour accéder au grade de professeur, la contribution pédagogique l'emporte sur toutes les autres, même sur les performances scientifiques (ex : publication). D'ailleurs, cela est reflété clairement par les critères de passage au grade de professeur, qui sont : cinq années d'ancienneté dans le grade de maître de conférences,

¹Près de 90000 cadres ont quitté l'Algérie depuis le début des années 1980. La moyenne de ces dernières années serait d'environ 3000, essentiellement des cadres techniques, dont 400 à 450 sont de rang universitaire (H. KHELFAOUI, 2006.op.cit).

- L'université a subi une crise sociale profonde qui a rompu et / ou affaibli les attaches avec les autres secteurs (y compris avec les entreprises productives).
- La période des années 2000

La relation entre l'université et l'entreprise algériennes, durant cette dernière décennie, est très limitée, les rares exemples de collaboration et d'expériences concrétisées par ces deux institutions se limitent à certaines actions d'initiative individuelle.

D'après DAHMANE. A¹, la limitation de la relation entre l'université et l'entreprise s'explique, d'un côté, par :

- Le fait que, l'entreprise qui a bénéficié d'une accumulation importante de technologie ne fait pas ou très peu appel aux services de l'université dont les préoccupations de recherche sont généralement orientées sur des problèmes extérieurs à l'entreprise et même à l'économie nationale.
- L'absence de structures sérieuses d'engineering dans l'industrie, ni de recherche au sein de l'université.

De l'autre côté concernant le partenariat scientifique, les entreprises algériennes préfèrent adresser leurs demandes d'études et d'expertise aux centres de recherche plutôt qu'aux universités, que ce soit dans le domaine de la technologie ou celui des sciences sociales (organisation, gestion, finance...). Ce phénomène, qui relève beaucoup plus d'un réflexe de routine plutôt que d'un choix rationnel s'explique, selon H. KHELFAOUI, par les principales raisons suivantes² :

- 1- Les centres de recherche ont une plus longue tradition de collaboration avec les entreprises, qui fait d'ailleurs partie de leur mission officielle. Cependant,

¹ DAHMANE A, Dans son analyse portant sur la question « relation université / entreprise ». Chercheur au CERIST et spécialiste des problèmes de la communication.

² H. KHELFAOUI, op.cit, p58, 59 et 60.

et objet où se négocier le partenariat entre l'université et les entreprises¹. Cette troisième période reflète donc les préoccupations que cherchent à poser la relation université / entreprise en fonction des changements qui se sont opérés. Cette phase de transition vers l'économie de marché, est basée sur une activité productive concurrentielle plus intensifiée par rapport aux deux étapes précédentes.

Le changement de la conjoncture (l'internationalisation des économies, l'ouverture de tous les secteurs) nécessite donc le développement des activités qui cherchent à acquérir des réseaux au sein du marché extérieur ; et l'absence de liens étroits entre université et industrie demeure un handicap pour la maîtrise technologique et le développement (O. Benbekhti, 1993).

Ces nouvelles données nécessitent l'élaboration d'une nouvelle relation entre l'université et l'entreprise ; cela concernera évidemment les entreprises les plus développées techniquement et technologiquement ainsi que celles qui ont cumulé une grande expérience dans l'activité économique, dans la gestion et qui ont des capacités d'ouverture sur l'extérieur (telles que la SONATRACH, la SONELGAZ, SAIDAL), le contenu de la relation entre l'université et l'entreprise, dans ce nouveau contexte, n'a pas été claire, et cela pour des raisons multiples telles que² :

- Le Programme économique n'été pas préparé pour permettre une éventuelle relation entre l'université et l'entreprise ;
- Problèmes d'ordre financiers (les moyens financiers n'été pas entre les mains du concepteur de la politique de relance) ;
- La demande de l'entreprise vis – à – vis de l'université demeure insuffisante, pour pouvoir dire que le profil de cette relation est clair ;

1 H.KHELFAOUI, op.cit, p 42

2 Ferfera M Y et Ouchalal H (2004) Ingénieurs et marché du travail. Formation adaptative et insertion des diplômés au sein de l'entreprise publique algérienne (référence au cas de la SONELGAZ). Les cahiers du CREAD N°66- 67, pp 88,89.

treprise s'est progressivement distendue laissant ainsi l'université face à ses problèmes.

Nous pouvons expliquer le fait que, l'application d'une politique de développement crée certaines conditions de rapprochement université / entreprise, tandis que l'application d'une politique économique engendre une distanciation, comme suit¹:

traduit par la mise en place de forces productives nouvelles, ce qui nécessite un savoir et une compétence apte à maîtriser ces forces productives. Le recours donc à un rapprochement université / entreprise s'avère nécessaire pour pouvoir former un potentiel d'encadrement compétent. ;

- La substitution de l'application d'une politique économique à une politique de développement entraîne un relâchement des tensions économiques et sociales caractérisant les périodes précédentes, de même qu'elle a opéré un recentrage du mouvement des flux économiques de la sphère de développement et de production vers les sphères de circulation de commerce. Elle s'intéresse aux activités commerciales plus qu'aux activités productives, le processus de distribution et de redistribution de la richesse à remplacer celui de sa création. C'est alors le marché et les institutions de l'État, qui s'occupent de la distribution de cette richesse, qui vont occuper le terrain économique.

L'université et les entreprises qui se trouvent dans une telle situation, ne voient pas la nécessité de se rapprocher l'une de l'autre. De ce fait, cette étape s'est caractérisée par la distanciation entre l'université et l'entreprise.

- La période des années 90

Depuis le début des années 1990, on assiste à la substitution du thème de l'innovation à celui de l'adéquation formation - emploi comme lieu

¹BENHASSINE. M.L op.cit, pp 88, 89

économique qu'a connu l'Algérie.

- La période de 1970 à 1980

Les débats portant sur le partenariat scientifique entre l'enseignement supérieur et l'industrie en Algérie datent des années 1960 dans les institutions technologiques dépendant du secteur économique, et des années 1970 dans les universités suite à la réforme de l'enseignement supérieur de 1971. En effet, le partenariat entre les deux pôles a pu bénéficier d'une reconnaissance institutionnelle et sociale relativement précoce. Chose qui est constatée au niveau des mesures régissant les stages d'étudiants en milieu professionnel, de même qu'au niveau des critères de validation des projets de recherche, du discours des chercheurs dans leur ensemble, et des représentations sociales du savoir. (H. KHELFAOUI, 2006).

L'université et l'entreprise, pendant la réalisation des plans quadriennaux (1969 – 1973 et 1974 – 1977), ont tenté de se rapprocher l'une de l'autre à partir d'initiatives de rapprochements : la collaboration et l'échange d'expériences.

Cette initiative est le résultat de la dotation d'un programme de développement économique et social par le gouvernement algérien. Celui-ci a mis à son service une politique économique adéquate pour concrétiser les programmes économiques et sociaux ; on assiste alors à des tentatives multiples de rapprochement de l'université et de l'entreprise.

- La période de 1980 à 1990

Lorsque le gouvernement se met à se détourner de la politique de développement et lui substituant une politique économique qui banalise l'effort et le travail productif, il s'ensuit progressivement un éloignement, parfois même une rupture entre l'université et l'entreprise.

Soulignons, qu'après les deux plans quadriennaux, la relation université / en-

La question d'innovation technologique est un sujet récent en Algérie, elle n'est apparue dans le discours des scientifiques et des entrepreneurs qu'au début des années 1990, bien avant cette période l'importance était accordée à la formation et à la maîtrise des capacités de production des usines importées selon les formules «clés en main» et «produit en main»¹.

La relation université / entreprise dans le sens de rapprochement ou de distanciation, est déterminée par les relations qui s'établissent entre :

- D'une part, la politique de développement ou de croissance ;
- D'autre part, la politique économique ²

La première transformation quantitative dans les relations entre les universités et les entreprises s'est concrétisée par l'émergence et la multiplication des filières scientifiques et techniques, notamment avec la saturation de l'emploi administratif dans les entreprises. Ces événements ont produit deux effets importants dans l'entreprise et l'université. Au sein de l'entreprise, ils ont conduit les diplômés (notamment les ingénieurs) à s'orienter vers les fonctions techniques alors qu'ils étaient attirés par les fonctions de gestion. Au niveau de l'université, ils ont donné un élan au développement d'une recherche scientifique qui se veut en phase avec le développement économique et social³. Dans ce sens, nous distinguons trois (03) phases principales que nous allons aborder brièvement, tout en mettant l'accent sur la dernière phase qui comporte de nouveaux modes de collaboration qui se sont développés dans un nouveau contexte

1 H.KHELFAOUI, Khelfaoui H. (2006) L'intégration de la science au développement : expériences maghrébines, (direction), Paris : Publisud, 246 pages, p 41

2 BENHASSINE. M.L « les relations l'université et l'entreprise : analyse et réflexion critiques », in forum portant sur l'université et l'entreprise des convergences pour quelles actions ensemble ? SONATRACH CPE Ain El Bja, Oran, le 4 - 6 juin 1995, 7° Communication, p3.

3 H.KHELFAOUI, 2006, op.cit, p 41.

Introduction :

L'étude de la relation entre la recherche scientifique et le développement technologique n'est pas un phénomène récent. Ce qui a changé depuis deux décennies, c'est l'implication croissante des institutions publiques de recherche principalement les universités dans le développement socio-économique, constituant ainsi un rouage important dans le processus continu d'innovation.

D'après des études faites par l'OCDE (1972 - 1974), cette relation a débuté en Allemagne vers la fin du 19^{ème} siècle, par le développement de l'industrie chimique, cependant ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que les liens entre les deux secteurs se sont institutionnalisés¹.

En dépit du fait que, les données quantitatives manquent pour pouvoir mesurer le phénomène, particulièrement avant la seconde guerre mondiale, l'ancienneté des relations entre l'université et l'industrie semble bien établie avec des différences selon les sciences et les industries d'une part, selon les pays et les régions d'autre part.

L'objet de cette intervention sera ainsi de mettre l'accent sur le partenariat scientifique entre l'institution universitaire et le milieu industriel algériens ; et de montrer que l'université doit passer d'un lieu de recherche et d'enseignement à un espace qui cultive l'esprit entrepreneurial, afin d'aboutir à une université « entrepreneuriale » qui forme des innovateurs.

1. Position du problème de la relation université / entreprise algériennes

Plusieurs années après l'indépendance, l'université algérienne se consacrait essentiellement à des missions d'encadrement politico-administratif, sans se soucier du savoir lié au développement.

1 JEQUIER. N, appropriate technology, problems and promises, development center of the organisation for economic cooperation and development, Paris 1976.

**Partenariat scientifique université- entreprise Algériennes en matière
de recherche scientifiques et d'innovation technologique**

**OUCHALAL Houria et FERFERA Mohammed Yassine-
CREAD**

Résumé:

L'université, en participant au développement de la connaissance scientifique et de la technologie (qui sont le capital de la nouvelle économie), devient un important partenaire du développement économique, en tant que génératrice de savoir, de compétences, d'expériences et de connaissances.

L'université algérienne, depuis sa naissance en 1962, a traversé plusieurs étapes dans son développement. Durant la période étatique, le planificateur conçoit les profils de formation et les effectifs compte tenu des impératifs de plans de développement d'ensemble. Jusqu'à la fin des années 1990 (période de réforme et de transition vers l'économie de marché¹), l'université continue à former des diplômés avec des profils de formation définis par le haut et cela sans étude précise des besoins du système productif. Notons également la quasi absence de mécanisme de régulation de la relation université / entreprise et plus particulièrement du partenariat scientifique entre les deux pôles dans le domaine de recherche et de développement et d'innovation technologiques, et que l'un et l'autre a été complètement renfermer sur lui-même.

L'objet de la présente contribution est de montrer que le rapprochement, et le partenariat entre recherche scientifique et entreprise est jugé impératif pour soutenir l'innovation technologique et la croissance économique.

Mots clés:

Recherche Scientifique, Recherche - Développement, Enseignement Supérieur, Université, Entreprise, Partenariat Scientifique, Innovation Technologique.

¹LA libéralisation entreprise à partir des années 1990 a introduit le pays, (selon l'expression de H. KHELFAOUI), dans une période dite de transition dont l'achèvement se fait attendre et ses perspectives demeurent floues.